

**COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DE CAP-SAINT-IGNACE
RÉUNION DU MERCREDI 16 MAI 2018**

Réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le mercredi 16 mai 2018 à 19 heures 30 à laquelle sont présents, MM Henri-Louis Bernier, Gaétan Gaudreau, Steven Guimont, Jérôme Landry, Regent Lemay, Jean Marois, membres, M^{me} Chantal Côté, conseillère responsable et présidente du comité, M. Gilles Guimont, inspecteur en bâtiment et en environnement, M^{me} Sophie Boucher, directrice générale, M^{me} Joëlle Gendron et Daniel Racine, aménagistes à la MRC de Montmagny.

Absent : M. Michel Leblanc

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 17 avril 2018;
4. Présentation des rapports (1 et 2) du projet Vivre en ville et discussions;
5. Varia :
 - a) Avancement des dossiers d'infrastructures.
6. Levée de la réunion.

1) MOT DE BIENVENUE

M^{me} Chantal Côté, conseillère responsable et présidente du comité, adresse un mot de bienvenue aux membres.

2) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Henri-Louis Bernier, appuyé par M. Regent Lemay, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

3) LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 17 AVRIL 2018

Il est proposé par M. Gaétan Gaudreau, appuyé par M. Jean Marois, que le procès-verbal du 17 avril 2018 soit accepté tel que présenté.

4) PRÉSENTATION DES RAPPORTS (1 ET 2) DU PROJET VIVRE EN VILLE ET DISCUSSIONS

M^{me} Joëlle Gendron fait un survol des deux rapports de Vivre en ville, le premier qui a été traité est : « Le diagnostic du périmètre d'urbanisation » et le second : « L'évaluation des projets de lotissement ». Les membres ont pu émettre leurs commentaires. Une rencontre est prévue prochainement entre la Municipalité et Vivre en ville et nous en discuterons avec eux.

La prochaine étape dans cette démarche sera le choix entre l'option A : l'accompagnement en mode traditionnel ou l'option B : accompagnement en mode participatif. Les membres sont en accord pour que ce soit l'option B qui soit sélectionnée. Cette option comprendra des ateliers de validation de la problématique élaborée en avril (enjeux), une discussion autour de scénarios préliminaires, d'un scénario consensuel et la mise en œuvre. Donc, les membres du CCU seront interpellés dans cette démarche.

5) VARIA

a) Avancement des dossiers d'infrastructures

M^{me} Boucher fait un résumé des travaux actuellement en cours pour les infrastructures du parc industriel, de la réfection des conduites sur la route du Souvenir et le chemin Vincelotte, de la caserne des pompiers et de la mise aux normes.

6) LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est proposé par M. Jérôme Landry, appuyé par M. Steven Guimont, que la réunion soit levée à 21 heures 15.